



PRINCIPES D'ORGANISATION DES FORMATIONS

✓ Introduction

La FSGT est la deuxième fédération habilitée par l'Etat pour la délivrance des brevets de plongée. Par conséquent et selon la réglementation en vigueur (Code du sport), tous les brevets de plongeur et d'enseignant délivrés par la FSGT ont les mêmes prérogatives que ceux de la fédération délégataire.

Néanmoins, la FSGT comprend ses propres spécificités basées sur la volonté de s'articuler à la plongée mondiale, c'est à dire à la **plongée loisir**.

Cette politique va également dans le sens des valeurs de la FSGT qui cherchent la responsabilisation des pratiquants.

L'objectif n'est pas de rejeter la culture française de la plongée mais au contraire de la faire évoluer pour faire valoir ses spécificités. Pour cela nous ne devons pas nous marginaliser. Au contraire il est important que nous ayons un minimum de culture commune avec les plongeurs du monde entier très imprégnés des logiques RSTC.

Ainsi, notre politique de formation s'organise autour des 4 axes majeurs suivants :

- développement d'une **filière à l'autonomie** (baptême → OW-PA20 → PA40 → PA60),
- création du **1^{er} Open-Water français** qui répond aux exigences réglementaires du PA20,
- création **des certificats de spécialité** (compléments d'expérience pour adapter des compétences de base à de nouvelles conditions de pratique),
- mise en conformité avec les **normes ISO et les standards CMAS**.

La mise en œuvre de nos cursus est également emprunt des spécificités suivantes :

- plongées en milieu naturel obligatoires pour toutes nos qualifications (excepté E1),
- octopus obligatoire dès le PE12,
- sécurité surface sur tous les sites de plongée,
- pratique dans des conditions identiques ou meilleures que celles de sa formation (d'où les certificats de spécialité),
- volume d'expérience minimum pour chaque qualification (avant et pendant),
- pédagogie et principe de certification spécifiques (évaluation continue et situation réelle),
- l'obtention du P3 nécessite une expérience de la zone 0 – 60m,
- tous les brevets d'enseignant doivent faire l'objet d'un stage pédagogique spécifique (même E2),
- l'accès au Guide de Plongée se fait à partir du PA40 et celui du MF1 (E3) à partir du E2,



✓ Notion d'équipe pédagogique

Les formations « plongée FSGT » peuvent se réaliser dans le cadre d'une équipe pédagogique. Cette possibilité amène une plus grande souplesse dans nos actions de formation mais il est toutefois indispensable **que certains principes soient respectés afin de ne pas diluer la valeur ajoutée des différentes interventions pédagogiques.**

Par conséquent, la notion d'équipe pédagogique (et donc la validité des certifications) implique les points suivants :

- l'identification d'un coordinateur (certificateur), licencié dans le club organisateur de la formation, dont les 2 fonctions essentielles sont :
 - construire et mettre en œuvre le suivi pédagogique pour garantir la cohérence entre les différentes actions,
 - organiser et contrôler la certification.
- les encadrants peuvent être de clubs différents à condition qu'ils aient obtenu l'accord préalable du coordinateur pour intégrer l'équipe pédagogique,
- chaque membre doit rendre comptes de ses interventions au coordinateur,
- la validation des modules et l'évaluation de synthèse s'effectuent sous la responsabilité du coordinateur et dans le cadre du club organisateur.

✓ Responsabilités en terme d'organisation des plongées et de la formation

L'ensemble des clubs FSGT est considéré comme un réseau de clubs partenaires.

Par conséquent :

- un moniteur licencié exerce ses prérogatives et ses responsabilités d'enseignant ou de directeur de plongée conformément aux dispositions du code du sport. Cet exercice s'effectue avec l'accord et sous la responsabilité juridique du président du club organisateur des plongées, que le moniteur (licencié FSGT) y soit adhérent ou non,
- un plongeur peut participer et valider une formation dans un club différent de celui qui lui a délivré la licence. La délivrance du brevet s'effectue sous la responsabilité du président du club organisateur de la formation. C'est le club formateur qui sera mentionné sur la carte brevet.

✓ Situation réelle

L'organisation des formations FSGT doit être finalisée par l'acquisition de capacités à réagir. Ainsi les formations doivent intégrer un maximum de mises en situations réelles pour que les apprentissages ne soient pas réduits à des reproductions de techniques sorties de leur contexte.

Dans le même sens, les certifications doivent, autant que faire ce peut, faire appel à des situations authentiques.

Concernant les formations d'enseignant, les plongées des stages pédagogiques doivent se réaliser avec de vrais élèves et avec la **présence effective d'un tuteur** en immersion.



Les certifications des compétences pédagogiques doivent également s'effectuer en situation réelle avec de vrais élèves et non par un exposé au tableau.

L'organisation des formations doit répondre le plus possible au principe de la « Cascade ». Par exemple, sous la supervision et le cadrage des formateurs, les stagiaires MF2 vont former des MF1 (pédagogie du 2^{ème} degré) qui eux vont former des Guides de Palanquée.

✓ Evaluation continue

De façon générale la FSGT refuse la notion d'examen sanction. Elle privilégie des méthodes de validation plus adaptées et plus axées sur la **pratique régulière des plongeurs**.

Quel que soit le mode d'organisation de la formation (stages ou formation continue en club) la validation des modules « pratique » s'effectue selon un principe d'évaluation continue, c'est-à-dire que ces derniers peuvent être validés au fur et à mesure de la formation.

Néanmoins, si la validation de l'ensemble des modules est une condition nécessaire à la délivrance du brevet, elle n'est pas suffisante. En effet, **la délivrance d'un brevet nécessite également une évaluation de synthèse** justifiant les compétences du candidat à exercer en toute sécurité l'ensemble des prérogatives du niveau (attestation de réussite).

De façon générale et notamment dans l'Education Nationale, la notion de contrôle continu de formation (CCF) renvoie à une certification sommative. Ceci veut dire que lorsqu'un groupe de savoir-faire a été validé lors de la formation, il est considéré comme définitivement acquis.

Autrement dit, dans le cas du contrôle continu, un niveau peut être délivré après la validation du dernier groupe sans contrôle des autres groupes qui ont pu être validés plus d'un an auparavant.

Cette démarche de CCF peut inciter au cloisonnement des savoir-faire techniques qui est incompatible avec la notion de compétence nécessaire à l'exercice des prérogatives d'un niveau.

Dans cette logique de compétence, nous devons chercher des capacités globales de réaction d'où l'importance de l'évaluation de synthèse pour certifier un niveau et donc délivrer un brevet.

L'évaluation continue n'est donc pas une loterie où le moniteur met l'élève face à un problème et valide dès lors que l'élève a donné une bonne réponse sans jamais y revenir.

✓ Organisation des épreuves

La mise en œuvre de l'évaluation des épreuves est à la discrétion de chaque moniteur dans le respect des principes de l'équipe pédagogique (cf. supra).

Ainsi, les profondeurs, durées et distances indiquées pour les exercices correspondent à des épreuves optimales réalisées dans des conditions environnementales et matérielles normales.

Lorsqu'ils le jugent nécessaire et notamment en fonction de l'état de la mer, de la visibilité, du courant, ... les enseignants (jurys) ont la possibilité de diminuer raisonnablement les conditions de réalisation des épreuves sans les dénaturer.

Le bon sens doit toujours prévaloir sur l'application stricte des textes, surtout quand il s'agit de sécurité.



D'autre part, il n'est pas justifié de mettre les candidats dans un état émotif déstabilisant avant l'épreuve. Le fait de dramatiser une plongée en amont ne permettra pas de préjuger d'une capacité de réaction dans une situation de stress en immersion. Par conséquent, les épreuves doivent se réaliser dans des conditions normales de pratique. Les apprentissages s'évaluent mieux sur la pluralité et la variété des situations au fil de la formation que sur une seule situation, aussi exigeante soit elle.

Les moniteurs certificateurs, peuvent s'appuyer sur des moniteurs de l'équipe pédagogique pour la formation, mais doivent participer directement et effectivement aux plongées de l'évaluation de synthèse (finale).

✓ Système de notation

Le système de notation FSGT exclut le principe des coefficients qui amène souvent à la dévalorisation de certaines épreuves.

Il n'y a pas d'épreuve à négliger ; **ainsi, plutôt que le principe des coefficients, la FSGT privilégie celui des notes éliminatoires.**

Par conséquent, les épreuves considérées comme fondamentales par rapport au brevet et qui nécessitent donc un niveau d'exigence plus important font l'objet d'une note minimale qui peut être égale à la moyenne.

✓ Sauvetage et Assistance Nautique

La plongée subaquatique est une activité de loisir de haute technicité qui est souvent pratiquée en milieu naturel pouvant évoluer vers une situation « hostile » et sur des sites souvent éloignés des services de secours. Cela oblige les pratiquants, en fonction de leur niveau, à suivre une formation les amenant à être capables d'intervenir efficacement en cas d'accident et éviter l'aggravation de l'état de la victime.

Par conséquent :

- le traitement des accidents de plongée avec une initiation à la Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) et à l'oxygénothérapie fait partie intégrante de la formation des plongeurs dès l'accès à une compétence d'autonomie (Open-Water/ PA20),
- un Certificat d'Aptitude Fédérale de Sauvetage et d'Assistance Nautique (CAFSAN) est accessible à partir de tous les niveaux et est obligatoire à partir du Plongeur niveau 3 et du PA 60.
- le PSC1 ou équivalent est obligatoire pour les brevets d'enseignant : Initiateur (E1), Aspirant (E2), MF1 et MF2.

✓ Cadre réglementaire transversal



L'organisation de la formation et celle de la certification de toutes les qualifications de ce manuel doivent être conformes au code du sport français.

Pour les brevets qui y font référence, l'organisation de la formation et de la certification répondent aux exigences minimales liées à la sécurité concernant la formation des plongeurs et moniteurs de plongée loisir et définies par les séries de normes NF-EN 14153 / ISO 24801 et NF-EN 14413 / ISO 24802.

Conformément au code du sport, toute plongée de formation doit être effectuée sous la direction d'un Directeur de plongée E3 minimum. Ce directeur de plongée est responsable techniquement de l'organisation, des dispositions à prendre pour assurer la sécurité des plongeurs et du déclenchement des secours.

Le moniteur en immersion avec ses élèves est maître de sa pédagogie d'enseignement et de ses critères d'évaluation pour les exercices réalisés.

Sur ce principe, les moniteurs E2 FSGT peuvent enseigner et évaluer tout exercice dans la zone de leur prérogative (0 – 20 m).

Afin de pouvoir certifier des élèves conformément aux normes ISO, le moniteur doit lui-même avoir été formé suivant cette norme.

Or la norme ISO inclut une formation de DP pour les moniteurs. C'est pourquoi le niveau P5 est demandé aux moniteurs E2 ISO.

Un moniteur E2 ISO, peut donc enseigner, évaluer et certifier tout niveau dans la zone de ses prérogatives, même si le directeur de plongée (E3) n'est pas ISO, ni moniteur FSGT, ni même licencié à la FSGT.

- Espace aquatique restreint :

Le milieu protégé, ou espace aquatique restreint, est une piscine, une fosse, un bassin ou un plan d'eau qui présente des conditions similaires (à une piscine) pour ce qui concerne la visibilité, la profondeur, l'état de la mer, le courant... La profondeur maximale ne peut excéder 6 mètres.

- Espace aquatique ouvert :

Plan d'eau d'une superficie significativement supérieure à celle d'une piscine, présentant les conditions d'un plan d'eau naturel.

Les fosses artificielles, de toutes tailles et de toutes profondeurs ne sont pas considérées comme des milieux naturels.

Lors des plongées de formation des niveaux PE12, P1 (PE20) et PA20, l'activité doit être organisée dans un milieu naturel permettant, en cas de nécessité, un retour vertical direct à la surface. Les plongées de formations sont donc interdites sous grotte immergée, sous glace ou à l'intérieur d'épave pour ces niveaux dans le cursus de formation.

Après avoir obtenu le P1 ou le PA20, le plongeur pourra acquérir, au côté d'un moniteur ou d'un guide de palanquée expérimenté, l'expérience dans ces domaines particuliers.

- Contenu minimal d'une plongée en milieu naturel :

Afin qu'une plongée puisse être considérée comme une expérience enrichissante et significative, elle doit au minimum comporter les activités suivantes :

- Briefing,
- Préparation de la plongée,
- Vérifications préalables à la plongée,



- Mise à l'eau,
- Procédures de descente,
- Activité subaquatique,
- Procédures de remontée et d'approche de la surface,
- Sortie de l'eau,
- Débriefing,
- Conseils et consignes post-plongée,
- Archivage des données de la plongée sur un document retraçant le vécu du plongeur (carnet de plongée).

En outre, pour pouvoir être comptabilisé sur le carnet de plongée en tant que plongée en milieu naturel significativement enrichissante en expérience, elle doit avoir lieu à une profondeur supérieure à 4 mètres et pendant un minimum de 15 minutes en immersion.

- Nombre maximal de plongées au cours d'une journée :

Chaque moyen de décompression ayant des règles d'utilisation bien spécifiques et particulières, le nombre maximum de plongées durant une journée, en milieu naturel, ne pourra pas être supérieur à 3, tout en respectant les consignes d'utilisation du moyen de décompression utilisé. A titre d'exemple, en cas d'utilisation des tables de décompression MN90, le nombre maximum de plongées dans une journée ne pourra pas être supérieur à 2.

- Equipement des plongeurs et des encadrants :

• L'équipement de plongée pour tout pratiquant, en formation ou en exploration, se compose au minimum des éléments suivants :

- Palmes, Masque, Tuba,
- Détendeur,
- Système auxiliaire de respiration permettant d'alimenter en gaz respirable un équipier sans partage d'embout (octopus),
- Bouteille et sanglage de bouteille,
- Gilet de flottabilité (avec système de gonflage par source d'air comprimé),
- Manomètre submersible permettant le contrôle de la pression résiduelle de la bouteille,
- Moyen permettant de mesurer la profondeur et la durée de plongée, et de limiter en sécurité la charge en gaz inertes (optionnel pour le PE-12 et le niveau 1 en exploration),
- Système de lestage à largage rapide (si besoin),
- Combinaison de plongée (si besoin),
- Parachute de palier (un par palanquée minimum, recommandé un par plongeur autonome),
- Les environnements particuliers peuvent nécessiter l'utilisation d'équipements supplémentaires (boussole, compas, couteau/outil coupant, parachute avec purge, lampe, phare, flasheur...).

Le directeur de plongée peut rendre nécessaire la détention et la connaissance de l'utilisation de certains équipements complémentaires pour autoriser des plongeurs à évoluer en autonomie.

• En milieu naturel, le guide de palanquée ou l'encadrant est équipé d'un équipement de plongée muni



de deux sorties indépendantes et de deux détendeurs complets.

- Respect des profondeurs :

Les limites du code du sport, 6 m, 20 m, 40 m et 60 m sont des profondeurs maximales qui, en fonction des prérogatives de chacun, ne doivent être en aucun cas être dépassées, que ce soit en enseignement ou en exploration.

Il est de la responsabilité de chacun (directeurs de plongée, enseignants, guide palanquée et plongeurs), de mettre en place tous les éléments de sécurité nécessaires pour garantir le respect de ces limites.



DEMARCHE PEDAGOGIQUE

La FSGT est une fédération agréée multisports (affinitaire) qui contribue à une mission de service public dans le cadre du sport pour tous. Comme dans les autres activités qu'elle organise, elle œuvre pour le développement de la plongée avec ses propres objectifs :

- permettre l'accès du plus grand nombre en s'appuyant sur la défense du bénévolat et de l'associatif,
- promouvoir une pratique éducative et responsable.

A ce titre elle revendique une liberté pédagogique et une démarche pédagogique spécifique.

✓ Principes fondateurs de la pédagogie FSGT

↳ La technique comme un moyen et non comme une finalité.

L'approche pédagogique de la FSGT veut rompre avec les approches techno-centrées qui placent les reproductions de techniques (de gestuelles) au centre des apprentissages. Il ne s'agit pas de rejeter la technique mais de nuancer sa place dans nos apprentissages.

Pour un moniteur de plongée FSGT, la finalité de ses enseignements doit être l'acquisition par ses élèves **de compétences à plonger**. Plus précisément, ces compétences à plonger sont des capacités à réagir à un incident et des comportements d'adaptation et de prévention.

Bien sur, certaines parties de la formation (et notamment au début) pourront être centrées sur des acquisitions techniques mais **c'est l'utilisation de ces techniques en plongée que le moniteur devra mettre au centre de ses apprentissages**.

Techniques et savoir-faire doivent être enseignés et évalués mais ils ne sont pas suffisants pour développer de réelles compétences. Ces techniques ne doivent pas être considérées comme des buts de formation mais comme des éléments complémentaires à articuler pour la construction de réponses globales (compétences). Notre activité ne peut se résumer à de la gymnastique subaquatique.

C'est pour cela que les tableaux du Manuel du moniteur identifient, pour chaque savoir-faire, des Objectifs Pédagogiques (OP) qui permettent de donner du sens aux épreuves ou exercices techniques. Dans ce sens, il est donc fondamental que les moniteurs sachent contextualiser leurs apprentissages techniques, c'est-à-dire organiser des situations pédagogiques le plus proche possible des situations normales de pratique.

Dans une approche plus centrée sur la compétence (utilisation de techniques en plongée) que sur la technique (reproduction d'une gestuelle) les apprentissages doivent s'appuyer sur 2 notions incontournables :

- **la pluralité** : les savoir-faire doivent être abordés dans des situations variées,
- **la durée** : les réponses doivent être stables dans le temps.



C'est pour cette raison que la FSGT privilégie l'évaluation continue qui est plus révélatrice d'un niveau de pratique car elle permet de juger un plongeur dans le temps et dans des dispositions variées.

↳ Valorisation de l'expérience dans les apprentissages

Les cursus FSGT sont les seuls cursus français à requérir à des volumes d'expérience. En effet, les qualifications font référence à un nombre minimum de plongées lors de la formation et souvent des plongées sont demandées entre le passage de 2 qualifications.

D'un point de vue qualitatif, la valorisation de l'expérience lors des apprentissages c'est privilégier les plongées horizontales lors des formations et arrêter de sacraliser les « remontées sauvetage » au sein de nos formations françaises.

Toujours dans le sens de la compétence et de la responsabilisation, l'enjeu premier des formations doit être la prise de repères. **Le plongeur en construction doit apprendre à se connaître pour avoir des attitudes et des comportements sereins et sécuritaires.** Utilisation des équipements, consommation, adaptation à la profondeur, notion de binôme, gestion de la désaturation, ... sont les enjeux de la construction d'un plongeur et il est essentiel que les moniteurs guident les élèves sur ces compétences lors des formations. Ainsi ces dernières doivent privilégier et favoriser la prise d'expérience lors de plongées horizontales, qui peuvent être thématiques. L'enjeu est bien de former des plongeurs sécuritaires pour prévenir les sauvetages et non pas de former des sauveteurs qui auront été essentiellement formés avec des plongées verticales (yoyo) au détriment de la prise d'expérience.

↳ Responsabilisation des plongeurs

La FSGT fait la promotion de la plongée en autonomie (plongeur reconnu, sur site connu) et est le 1^{er} organisme français à développer **une filière intégrale de qualifications d'autonome** (du baptême au PA60).

C'est dans cet esprit qu'elle a créé en 2008 le **1^{er} Open-Water français**. C'est également dans cet esprit qu'ont été créés les **Certificats de spécialité**. Juridiquement la possibilité de plonger en autonomie dépend du Directeur de plongée mais pédagogiquement elle dépend de l'expérience du plongeur. C'est pourquoi les Certificats de spécialité ont pour objectif de faire des compléments d'expérience pour que les plongeurs autonomes puissent exercer leur autonomie en toute sécurité dans différents contextes de pratique.

La responsabilisation d'un plongeur peut s'apprendre dès l'initiation et sera d'autant plus efficace que la pédagogie du moniteur utilisera une méthode centrée sur la notion de « Résolution de problème ». L'objectif est ici de proposer un problème à l'élève et de le laisser créer ou gérer ses réponses. L'enjeu est d'obtenir une implication du plongeur dans sa pratique et le rendre acteur de ses apprentissages. Demander à un élève de vérifier le scaphandre d'un autre, lui permettre de se mettre en l'eau en premier, lui demander de gérer sa profondeur avec son ordinateur et non en fonction de son moniteur, ... induisent des apprentissages qui favorisent la responsabilisation des plongeurs dès l'initiation.

La plongée encadrée a tendance à mettre les plongeurs dans une relation « d'assistantat » et les pédagogies classiques (du modèle) dans une relation d'application.



La plongée est une activité d'environnement variable et les capacités d'adaptation y sont par conséquent plus que recommandées. Les relations pédagogiques basées sur la résolution du problème, qui apprend au plongeur à créer ses solutions et non à appliquer celles du moniteur, sont donc particulièrement indiquées.

✓ Notions de pédagogie générale

De façon classique les relations pédagogiques sont fondées sur les principes du conditionnement (type Pavlov et Skinner) : le but est de renforcer les bonnes réponses par la répétition des « bons » gestes et de bannir les « mauvais » gestes (statut négatif de l'erreur).

Ainsi les fondements théoriques de la pédagogie classique ne permettent pas à l'apprenant de penser l'activité mais ont pour vocation d'apporter des réponses préétablies par rapport à certaines situations. Schématiquement, on peut dire que ces relations pédagogiques mettent l'apprenant dans une logique d'application où ce dernier est formaté pour reproduire des solutions qui ne prennent pas en compte ses aptitudes et ses acquis (stimulus → réponse).

Les nouvelles théories de l'apprentissage inversent ces logiques en mettant l'individu (et non le savoir) au centre de la conception de l'acte pédagogique.

Dans ce contexte, le postulat de départ est : l'apprentissage est un processus d'acquisition interne propre à l'individu. L'apprentissage est donc la modification du système d'aptitude de chaque individu par intégration de nouvelles connaissances pour passer d'une cohérence à une autre. **L'apprentissage n'est pas un empilement d'informations, c'est la transformation de structures cognitives.**

Influencés par l'une ou l'autre de ces théories, on peut dire plus concrètement que la pédagogie dans le domaine du sport est basée sur 2 grands courants. Ces 2 courants ne sont pas à opposer et chaque moniteur pourra s'appuyer sur l'un ou l'autre en fonction de ses élèves et de la progression pédagogique de ses enseignements. Il pourra ainsi construire sa propre sensibilité pédagogique mais globalement la notion de responsabilisation des élèves engage le moniteur à utiliser plus majoritairement la pédagogie de la découverte.

↳ La pédagogie du modèle

Elle consiste essentiellement à faire reproduire des techniques (des gestuelles spécifiques) qui ont été démontrées auparavant avec plus ou moins de précision. Les séquences sont organisées autour de d'exercices fermés (façons de procéder données en amont par le moniteur) et répétitifs sans prise en compte des aptitudes ou représentations individuelles. L'erreur est proscrite, on ne cherche pas à impliquer l'animé dans l'élaboration des réponses qui sont standardisées.

Avantages : assimilations rapides et adaptées à l'acquisition des habiletés de base. Méthode facile à mettre en œuvre et qui permet une bonne maîtrise du déroulement de la séance.

Inconvénients : méthode qui ne permet pas à l'élève de faire des transferts ce qui limitera ses apprentissages ultérieurs et l'adaptabilité du plongeur. Elle empêche également la créativité et l'appropriation individuelle des techniques.



↳ La pédagogie de la découverte

Elle s'organise autour d'ateliers sous forme de résolution de problème (exercices ouverts).

Les objectifs ou les résultats de l'action sont précisément donnés avant l'action. Par contre, les moyens pour y parvenir ne sont pas communiqués mais doivent être découverts par l'élève. Des éléments de réponses et des savoir sont distillés au cours de l'apprentissage en fonction de la production de l'élève. A noter que ses erreurs n'ont pas un statut négatif et sont, au contraire, au centre de l'accompagnement pédagogique.

Les conditions de réalisation des situations pédagogiques doivent privilégier des situations variées et proches des conditions réelles.

Avantage : très grande plasticité des apprentissages ; en travaillant sur ces logiques, l'élève acquiert une forte propension à l'adaptation et au réinvestissement des apprentissages. C'est la meilleure méthode pour parvenir à l'autonomie et la responsabilisation des pratiquants.

Inconvénient : les apprentissages sont plus longs (surtout au début) et peuvent être déroutants pour les élèves qui attendent beaucoup d'informations ou de conseils.

Elle demande au moniteur des compétences et une implication plus importante notamment dans l'analyse des comportements des plongeurs en formation. En effet, contrairement à la méthode précédente, ce n'est pas le savoir qui est au centre des apprentissages mais les prestations (et notamment les erreurs) des élèves.

Dans cette méthode, le statut du moniteur est donc complètement différent. Ce n'est plus le garant de la vérité mais **une personne ressource** qui accompagne l'individu dans son processus d'apprentissage. Le rôle du moniteur n'est donc pas d'apprendre la stabilisation mais de faire apprendre la stabilisation. En termes d'apprentissage, cette nuance est primordiale et permet de mieux comprendre le rôle du moniteur qui est plus de placer le pratiquant dans des conditions favorables de pratique que d'expliquer ou de montrer.

Plus que le transfert de connaissances, l'expérience devient donc un acte de formation très fort. La mise en situation réelle et globale devient donc déterminante à l'inverse des démarches technicistes. Dans cette logique, l'outil de base n'est plus la technique mais la **résolution de problème**.

↳ Notion de feed-back

L'acquisition de nouveaux savoir-faire doit être guidée et ce guidage s'effectue par le retour d'information que le plongeur a de sa pratique.

Feed-back : Information qu'un système reçoit en retour sur son fonctionnement et ses résultats (à accompagner surtout chez le débutant)

Par conséquent, la Connaissance du Résultat est obligatoire pour qu'il y ait apprentissage ; elle peut être effectuée par le moniteur mais dans tous les cas elle est effectuée par l'élève de façon formelle ou informelle (voire inconsciente). C'est pour cette raison et pour faciliter les feed-back que nous avons déjà préconisé qu'un critère de réussite soit (le plus possible) formulé sous forme d'observable objectif (non discutable). La situation pédagogique doit permettre au pratiquant d'optimiser ses feed-back et au moins de mesurer l'écart entre le résultat de son action et le critère de réussite. Pour cela, et si la



sécurité n'est pas mise en cause, le moniteur ne devra pas stopper les exercices trop vite en cas d'erreur.

Afin d'impliquer le pratiquant dans ses apprentissages, il semble pertinent de faire parler l'élève de sa prestation.

Pour cela il est important que les critères d'évaluation soient clairement définis et compris en amont.

✓ Guide de lecture du Manuel du moniteur (méthodologie)

Les épreuves du Manuel du moniteur représentent des savoir-faire que l'élève doit maîtriser en fin de formation pour obtenir la qualification visée.

La réalisation de ces épreuves constitue des objectifs terminaux de la formation. Les moniteurs devront donc s'en inspirer pour construire une progression pédagogique.

Ces épreuves sont regroupées par module et font toutes l'objet d'un tableau avec 4 items pédagogiques.

<u>Objectifs Pédagogiques ou capacité(s) recherchée(s)</u>	<i>Indique l'objectif pédagogique (OP) c'est-à-dire la finalité de l'épreuve en termes de capacités recherchées. En d'autres termes il s'agit du sens ou de la justification pédagogique de l'épreuve = Pourquoi faire réaliser cette épreuve ? Elle permet également au moniteur de contextualiser ses situations pédagogiques relatives à cette épreuve et donc de dépasser l'aspect purement technique.</i>
<u>But(s) / ou Thèmes d'évaluation</u>	<i>Correspond aux critères d'évaluation pour juger si l'OP est atteint. Quand ils sont communiqués à l'élève, on peut aussi les appeler des critères de réussite. Dans ce cas il est souhaitable qu'ils soient rédigés sous forme de comportements observables et objectifs (non discutables). Ces critères peuvent être notés mais ne sont pas invalidant.</i>
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Prérequis</u> <i>Ils sont des acquis que doit posséder l'élève avant de commencer ce nouvel apprentissage. Les prérequis sont souvent des éléments de sécurité et ne doivent donc pas être négligés. Ils peuvent être vérifiés en début de séance en guise d'échauffement.</i> <u>Conditions de réalisation</u> <i>Ce sont les conditions dans lesquelles doivent être réalisés les épreuves ou exercices. Le non-respect de ces conditions est invalidant. Comme les critères d'évaluation ils ne doivent pas être trop nombreux (4 max) afin de ne pas perturber leur mémorisation par l'élève.</i>



Exemple d'une épreuve de l'Open-Water :

9a- Réaliser un Vidage De Masque (VDM) après retrait en EAR.

<u>Objectifs Pédagogiques</u> <u>ou capacité(s) recherchée(s)</u>	- Prévenir les risques de remontée incontrôlée (surpression pulmonaire) lors d'un remplissage <u>inopiné</u> du masque en continuant à respirer calmement
<u>But(s) /</u> <u>ou Thèmes d'évaluation</u>	- Réaction contrôlée - Vidage intégral du masque - Maîtrise de la ventilation - Contrôle de l'équilibre
<u>Préconisations pédagogiques</u>	<u>Prérequis</u> - Dissociation bucco-nasale - Réflexe expiratoire - Remontée en expiration contrôlée embout en bouche (REEB)
	<u>Conditions de réalisation</u> - Dans l'espace proche (EAR), vidage de masque faisant suite au retrait effectué par l'élève immédiatement après le signe du moniteur

La numérotation des épreuves ne doit pas obligatoirement être suivie lors des séances pédagogiques. Toutefois l'enchaînement des problèmes pédagogiques doit répondre à une logique cohérente.

Contrairement à certaines agences de formation, **la progression pédagogique n'est pas standardisée à la FSGT. Le moniteur est responsable de la déterminer, tout comme le contenu de ses séances.** Pour cela il devra s'appuyer sur le Manuel du moniteur dans la mesure où les épreuves constituent les objectifs terminaux incontournables des formations.

Pour concevoir des mises en situation simples (de découverte) en début de formation et plus élaborée au fil de la formation, il lui suffira de sélectionner des critères d'évaluation et des conditions de réalisation ou de les reformuler.

Les exercices et les séances pourront ainsi avoir des conditions de réalisation et des critères d'évaluations propres. Il est important que l'élaboration des contenus de ses séances fasse l'objet d'une réflexion en amont. En termes de méthodologie, cette réflexion et la présentation aux élèves pourront s'appuyer sur les 4 items des tableaux du Manuel du moniteur.

La progression pédagogique et l'évolution des mises en situation se fait en modifiant les critères d'évaluation et les conditions de réalisation.

Une situation est plus difficile quand on demande une plus grande précision (variation de profondeur pour une stabilisation par exemple) et elle plus complexe quand il y a plus d'éléments à gérer.

A noter qu'un bon briefing est un briefing qui n'est pas trop lourd et particulièrement en début de formation. Le moniteur devra donc se poser la question : Qu'est-ce que je dis et qu'est-ce que je ne dis pas (mais que j'évalue) ou plutôt qu'est-ce que je dirai au fur et à mesure de la progression pédagogique ?



✓ Pédagogie 1^{er} degré

La pédagogie au 1^{er} degré c'est la pédagogie mise en œuvre par un moniteur qui forme des plongeurs.

Cette pédagogie n'étant pas standardisée dans notre fédération, il appartient au moniteur FSGT de s'approprier :

- une méthodologie pour concevoir ses contenus de séances et une progression pédagogique en référence au Manuel du moniteur (cf. supra),
- des techniques d'animation pour favoriser les apprentissages et garantir la sécurité des situations pédagogiques (cf. infra).

Par ailleurs, la mise en œuvre des séances devra respecter les principes d'une méthode pédagogique (Modèle/ Découverte/ Spécificités FSGT).

Au-delà de la stricte réalisation des savoir-faire du Manuel, le moniteur doit être capable de prendre de la hauteur par rapport aux épreuves demandées et ne doit pas perdre de vue les enjeux de la formation d'un plongeur :

- utilisation des équipements,
- orientation,
- connaissance des procédures sécuritaires (planification et immersion),
- connaissance de soi-même (gestion des paramètres),
- assistance,
- maîtrise des fondamentaux.

Ce dernier enjeu est particulièrement important pour les formations de débutants car si les plongeurs ne maîtrisent pas ces fondamentaux la réalisation des épreuves sera plus difficile et aléatoire. Les moniteurs devront donc toujours chercher à évaluer les capacités fondamentales au travers des différentes mises en situation pédagogique de leurs élèves :

- **Réflexe** expiratoire,
- **Adaptation** à la profondeur/ sérénité,
- **Stabilisation/ Equilibre/ lestage**,
- **Respiration contrôlée/ Dissociation bucco-nasale**,
- **Binôme** (notion de buddy),
- **Déplacements** (palmages et gestion de l'effort).

Encore une fois les épreuves du Manuel ne doivent pas être perçues comme des répétitions de gestuelles et pédagogiquement un vidage de masque est plus qu'un simple vidage. Pour le moniteur qui ne se centre pas que sur le résultat mais qui évalue également l'exécution, un vidage de masque permet également d'évaluer l'équilibre, la stabilisation, la maîtrise de la respiration et l'adaptation à la profondeur.



✓ Techniques d'animation

La relation pédagogique est avant tout une relation humaine. Le contenu peut-être le plus pertinent du monde, mais si l'élève n'est pas dans de bonnes conditions pour le recevoir, il n'aura aucun intérêt.

↳ Lors des briefings

Les élèves doivent être dans les meilleures conditions pour être complètement disponibles aux propos du moniteur. La forme du message pédagogique et les conditions environnementales sont donc à prendre en compte par le moniteur.

- Placement lors des briefings : tant que possible
 - les élèves ne doivent pas avoir le soleil dans les yeux,
 - ils ne sont pas dérangés par le bruit (compresseur ou du moteur du bateau),
 - ils n'ont pas de problème de stabilité (plutôt assis que debout sur un bateau).
- Valoriser et motiver les élèves :
 - valoriser n'est pas dire que c'est bien quand ce n'est pas bien car cela fausse les feedbacks. Valoriser c'est dire que c'est mieux et donc il faut persister,
 - motiver c'est faire comprendre que l'écart entre le niveau de l'élève et le résultat attendu se réduit et que ce fameux résultat attendu est bientôt atteint.
- Ne jamais juger un élève mais partir de constat sur ses actes ou ses comportements.
- faire verbaliser pour **impliquer l'élève** dans son apprentissage lors des débriefings.
- Donner du sens à ce que l'on fait et toujours justifier un exercice
- Etre disponible pour ses élèves et être **rassurant** car la majeure partie des échecs est due à l'appréhension ou au stress. L'état psychologique des élèves avant l'immersion détermine fortement le déroulement de la plongée.
- Attention aux mots employés. De par les caractéristiques de notre activité, nous employons souvent des mots angoissants comme « accident, risque, mal aux oreilles, ... »
- Attention à la façon de communiquer qui ne doit pas être hésitante ou confuse. Les briefings se préparent pour être communiqués sans hésitation et oubli. L'élève doit avoir l'impression d'être avec un bon moniteur qui sait ce qu'il fait. Ce n'est pas un détail, c'est le minimum pour que l'élève soit rassuré et mis dans de bonnes conditions avant la plongée.
- Les briefings ne doivent pas être trop longs au risque de ne pas être retenus. Encore une fois un briefing se prépare pour avoir des consignes maîtrisées et ainsi aller à l'essentiel et éviter les briefings trop complets qui sont contre productifs.



- Dans le même sens, l'exactitude et la précision des débriefings est souvent meilleure si les faits ont été notés lors de la plongée. A cet effet, une ardoise immergeable, pour écrire les points essentiels du briefing et noter les évaluations en immersion, peut être un outil précieux.

Et le plus important : Avoir envie pour donner envie !!!

↳ Lors des immersions

Le moniteur devra rendre la plongée attractive alors que les plongées de formation (exercices) sont souvent perçues comme rébarbatives. Ainsi dans le respect des consignes du Directeur de Plongée le moniteur devra veiller :

- à rendre ludique la partie technique et prévoir un enchaînement des différentes séquences pour que l'aspect coercitif des exercices ne donne pas l'impression d'une plongée subie. L'objectif est de faire apprendre sans avoir l'impression de travailler. L'animation de la plongée ne doit pas être trop « scolaire » au risque de limiter l'implication des plongeurs,
- aux conditions de réalisation et aux choix des zones d'exercice pour que les élèves se sentent en sécurité et le plus possible à l'aise. Dans le cas contraire l'intérêt et la sécurité des mises en situation pédagogiques pourraient être compromis,
- sa communication voire ses démonstrations pour éviter les hésitations et les confusions dans le déroulement de la plongée. Les briefings ne devant pas être trop long il est difficile de tout cadrer avant et il est donc important que le moniteur sache se faire comprendre sous l'eau,
- aux principes élémentaires de sécurité en faisant particulièrement attention au profil de la plongée et à sa position dans la palanquée notamment lors des exercices.

↳ Lors des cours théoriques

Dans le même sens et au-delà des exigences de la maîtrise des contenus et de la gestion du temps, le moniteur devra veiller à :

- assurer une bonne présence et une dynamique du groupe (ambiance) propices à la confiance et aux apprentissages,
- rendre ses contenus accessibles au public (explications adaptées, structurées et claires) et appliqués à la pratique (justifications, illustrations et pas trop scientifiques),
- l'utilisation des outils à bon escient (tableau, diaporama, ...),
- s'assurer que tout le monde suit (éventuellement exercices ou QCM) et favoriser les interactions avec la salle,
- ce que les élèves sachent se situer dans le cours (plan détaillé) et repèrent les notions clés (synthèses).



✓ Pédagogie 2^{ème} degré

Le développement de notre activité et la promotion des spécificités de la FSGT ne pourront être optimisés qu'à condition d'avoir des moniteurs de qualité et des moniteurs impliqués dans notre démarche fédérale. La formation des moniteurs est donc un enjeu fort pour notre fédération et pour la plongée en général.

Nous parlons souvent de pédagogie au 2nd degré sans pour autant être capables de la caractériser précisément. Le 1^{er} degré est l'enseignement de savoir-faire de plongeur et le 2nd degré est l'enseignement de la pédagogie. Mais qu'est-ce que la pédagogie ? Des techniques d'animations et des mises en situation (exercices) stéréotypés ? En tant que moniteur expérimenté, il suffit donc de transférer ses techniques et ses exercices à un moniteur stagiaire pour faire de la pédagogie au 2nd degré ?

Au regard des chapitres précédents, il est difficile de dire que la pédagogie est seulement l'explication d'une technique et que l'enseignement peut se résumer à des répétitions.

Ainsi la pédagogie au 2nd degré doit dépasser le transfert d'expérience (façons d'expliquer + techniques d'animation) et doit permettre l'appropriation d'une façon de penser l'activité et la pédagogie.

Contrairement à certaines écoles dont les cursus sont standardisés, le moniteur FSGT ne doit pas assimiler des fiches d'exercices prédéfinis mais doit comprendre les exigences de l'activité pour moduler des exercices adaptés au public et au contexte.

Pour cela le moniteur 2nd degré doit travailler, non pas à partir de procédures stéréotypées mais à partir de documents transversaux qui suscitent et de guident la réflexion pédagogique du moniteur stagiaire (planning de formation et enchaînement des thématiques pédagogiques, fiche de séance, livret de suivi pédagogique, grille d'évaluation, ...).

L'élaboration de ces documents doit avoir pour vocation d'harmoniser, de guider ... sans enfermer ou inculquer.

Plus que l'expertise de techniques d'enseignement, la pédagogie au 2nd degré c'est l'expertise d'une méthodologie dont les clés de voute seraient les notions : d'objectifs pédagogiques, de critères de réussite et d'évaluation, de conditions de réalisation et de sécurité, de prérequis et de progression.

Par rapport à ces clés de voute, le moniteur stagiaire doit construire sa sensibilité pédagogique et s'approprier les outils. Il ne devra pas attendre de son tuteur des solutions clé en main, prémâchées et prêtes à l'emploi.

La pédagogie au 2nd degré se résume trop souvent à :

Observation – Application – Correction

Alors qu'elle devrait aussi être :

Mise en responsabilité – Guidage – Accompagnement